Ruhengeri
4011

II au tribunal du Territoire à Ruhengeri

Mêmes débats qu'à Mucaca, plus ce qui suit:

Assesseur : Bukokeye, Barayagwiza n'a rien dit quand il frappait ton fils?

Bukokeye: Si, si; il a dit: "Je vais te frapper pour que ton père vienne, alors, nous allons nous battre".

Assesseur: Tu dis que Barayagwiza, en frappant ton fils, c'est au fond à toi qu'il en voulait: l'a-t-il lâché quand il t'a vu arriver?

Bukokeye: Non, mon fils s'est dégagé de l'étreinte de son adversaire, et il est venu en courant m'appeler au secours.

Assesseur :- Tiens! amène ton fils, on verra s'il est assez fort pour s'échapper de l'étreinte d'un homme! ...

- Je suppose que ton fils, en venant t'appeler à son secours, a rencontré quelqu'un ou a passé devant quelques habitations, peut-tu nous nommer quelques personnes qui l'ont entendu pleurer?

Bukokeye: Non, personne, puisqu'il n'a pas pleuré!

Assesseur : Toi non plus tu n'as pas parlé à haute voix en allant voir celui qui venait de frapper ton fils?

Bukokeye: J'ai parlé à haute voix, mais, personne ne m'a entendu!

Assesseur : Entre ta demeure et le champ de Barayagwiza, combien d'habitations y a-t-il?

Bukokeye: Il y en a quatre.

Barayagwiza: Ce n'est pas vrai: il y en a dix, et de l'autre côté de sa demeure, il y en a plusieurs!

Assesseur : Quand tu as trouvé Barayagwiza à côté de son champ, qu'est-ce que tu lui as dit?

Bukokeye : je ne voulais pas me battre ; du reste, quand il m'a vu arriver, il a ~~courra~~ couru !

Assesseur : Bukokeye, présente nous d'autres témoins, puisque ceux que tu nous a cité sont inacceptables : l'un était en Ouganda, et les deux autres étaient à une distance trop grande pour entendre ta voix !..

Bukokeye : je ne peux pas trouver d'autres témoins !

Assesseur : Dans ces 10 demeures qui vous séparent du champ de Barayagwiza il n'y avait vraiment personne, ni homme, ni femme, ni enfant ?

Bukokeye : Personne.

Assesseur : Maintenant, nous ne pouvons pas savoir avec certitude qui a raison ; je crois qu'il faudrait s'informer auprès des gens...

Le juge Zimulinda (après quelques minutes) : Rentrez, nous trancherons votre procès demain.

Ruhengeri
4012

Cette fois-ci, j'étais sûr d'avoir gagné mon procès ! Cependant le lendemain, juste ciel ! C'est encore moi que l'on condamne ! A la lecture de mon procès, je reconnaissais que mes paroles étaient détournées, et on me prêtait plusieurs affirmations que je n'avais pas avancées moi-même.

Juge Zimulinda : D'accord avec le tribunal de Kucaca, nous affirmons que c'est Barayagwiza qui a tort ; en plus de la somme à laquelle le tribunal de Kucaca l'a condamné, il doit donner : 40 fr pour frais de justice
200 fr pour la peine qu'il a imposée à Bukokeye.

Voilà donc la justice qu'on m'a rendu ! J'ai déjà payé 106 fr, et on me presse de verser sans tarder 750 fr !

A. Baray...